



N.B. : La cotisation est enregistrée à compter du 1er janvier et jusqu'au 31 décembre 2025
Il est possible d'adhérer en ligne via www.helloasso.com

Vous êtes :

- Un.e membre actif.ve (20€)**
(Je suis producteur.trice de PPAM ou porteur.euse de projet individuel)
- Je m'engage à respecter la charte et je souhaite avoir accès à la base de données BADASSE
- Un.e membre associé.e (20€)**
(sympathisant.e individuel.le)
- Un groupements de producteurs de PAM à échelle régionale (50€)**
- Un groupement de producteurs-trices à échelle Nationale (200 €)**
- Une autre personne morale (120 €)**

Nom (ou raison sociale) :

Adresse :

.....

Mail : **Tél** :

- Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association Fédération des Paysan·ne·s Herboristes. Je reconnais ainsi reconnaître l'objet de l'association et ses statuts. J'accepte par ailleurs de verser ma cotisation due pour l'année en cours. Le montant de la cotisation est de€
- Je souhaite faire un don du montant de mon choix de €

L'ensemble est payable par chèque à envoyer à la trésorière Béatrice Baron
779 Route de la Fortune, 69870 Poule-les Echarmeaux.

Je joins donc un total de €

Signature accompagnée de la mention «Lu et approuvé»

